

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT TRENTE-TROISIÈME (533^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 18 FÉVRIER 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13460

Entente de service entre l'UQAC et le
ministère de l'Éducation

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation;
- ATTENDU** la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats;
- ATTENDU** le projet « Soutenir la prévention de l'exploitation sexuelle des mineurs en milieu scolaire » de la professeure Karine Côté du Département des sciences de la santé;
- ATTENDU** la contribution financière du ministère de l'Éducation dans le cadre dudit projet;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser la négociation et la signature de l'entente de service entre l'UQAC et le ministère de l'Éducation dans le cadre du projet « Soutenir la prévention de l'exploitation sexuelle des mineurs en milieu scolaire » telle qu'annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante incluant toute stipulation ou convention compatible avec les présentes qu'ils jugeront utile ou nécessaire, et ce, conformément à la Politique relative à l'autorisation, à la validation juridique et à la signature des contrats.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (21/02/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 20 février 2025